



Esch-sur-Alzette, en août 2008

Réf : Schlentz/Hoffmann
(YH/Sp/FormCirc)

Circulaire aux associations de la Ville

Objet : LOCATION DE L'ECOLE EN FORET

Vu les demandes croissantes de location de l'Ecole en Forêt par des associations et/ou sociétés non autochtones, le Collège Echevinal a décidé de réserver en principe un droit de priorité aux associations de la Ville.

Voilà pourquoi, le Collège Echevinal prie les associations eschoises, désirant réserver l'Ecole en Forêt en 2008, de bien vouloir introduire une demande afférente en bonne et due forme avant le 30 octobre 2008.

Pour tout renseignement supplémentaire, prière de contacter notre Commission Scolaire, à savoir : M. Roby GENGLER, tél. : 54 73 83 - 292.

Pour le Collège Echevinal,
Le Bourgmestre

- Copie pour information : Biergeramt

- Annexe Formulaire ad hoc

SERVICE DES SPORTS
Tel. : 54.73.83-425 Fax : 54-99-81
e-mail : john.schlentz@villeesch.lu
B.P. 145 L-4002 Esch/Alzette***www.esch.lu

Demande de location de l'école en forêt pour 2009

Je soussigné(e)

habitant à code postal.....

rue et numéro.....

téléphone GSM Fax

vous prie de mettre à ma disposition l'école en forêt

le / du au

pour y organiser

- une fête de famille
- une fête close du club / de la société
- une fête accessible au public du club
- L'accès à la fête sera gratuit
- L'accès se fera moyennant paiement d'un billet d'entrée
- Toutes les consommations seront gratuites
- Une vente de boissons et de produits alimentaires sera organisée

- Des jetons à 5.- € pour activer le chauffage pendant une heure sont disponibles auprès du Service de la Recette communale à l'Hôtel de Ville (rez-de-chaussée).
- Si les préparatifs pour une fête à un jour donné sont faits la veille et que les locaux sont remis en ordre le lendemain la location devra s'étendre sur 3 jours.
- Au cas où du personnel communal ou autre devrait effectuer des travaux de nettoyage respectivement de rangement supplémentaires, ces frais seraient à charge du locataire.
- La taxe de location se limite à la mise à la disposition du site et n'inclut pas le mobilier tel bancs et tables.

..... le

Signature :

La présente demande est à retourner au Service de l'Enseignement pour le 30 octobre 2008 au plus tard. (Notre adresse : 10, rue du Commerce, L – 4067 Esch-sur-Alzette, ☎ 54 73 83 – 291 / 292 / 293, fax : 54 73 83 - 683, e-mail : enseignement@villeesch.lu). **Une réponse à votre demande vous parviendra au cours du mois de novembre 2008.**